

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

ORNIPURAL SOLUTION INJECTABLE

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Chaque mL contient :

Substances actives :

Bétaïne 15,0 mg

Arginine

(sous forme chlorhydrate) 33,1 mg

(équivalent à 40 mg de chlorhydrate d'arginine)

Ornithine 11,8 mg

(sous forme chlorhydrate)

(équivalent à 15 mg de chlorhydrate d'ornithine)

Citrulline 10,0 mg

Sorbitol 200,0 mg

Excipient :

Composition qualitative en excipients et autres composants	Composition quantitative si cette information est essentielle à une bonne administration du médicament vétérinaire
Métacrésol	3,0 mg
Eau pour préparations injectables	QSP 1 ml

Solution limpide incolore à jaunâtre.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Equins, bovins, ovins, porcins, chiens et chats.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Stimulation de l'activité hépato-digestive lors de troubles digestifs et d'insuffisance hépatique.

3.3 Contre-indications

Aucune.

3.4 Mises en garde particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Sans objet.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Equins, bovins, ovins, porcins, chiens et chats :

Non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation.

Gestation et lactation :

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

3.9 Voies d'administration et posologie

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel/vif doit être déterminé aussi précisément que possible.

Chez les bovins et les équins adultes :

Administer 50 à 100 mL par voie intraveineuse lente, intramusculaire ou sous-cutanée.

Chez les veaux et les poulains :

Administer 1 ml pour 5 à 10 kg de poids vif par voie intraveineuse lente, intramusculaire ou sous-cutanée.

Chez les porcs et les ovins adultes :

Administer 10 à 15 mL par voie intraveineuse lente, intramusculaire ou sous-cutanée.

Chez les porcelets et les agneaux :

Administer 3 à 5 mL par voie intraveineuse lente, intramusculaire ou sous-cutanée.

Chez les chiens et les chats :

Administer 2 à 5 mL suivant la taille par voie intraveineuse lente, intramusculaire ou sous-cutanée.

Renouveler les injections 4 à 5 fois à intervalle de 2 jours.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Sans objet.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Viande et abats : zéro jour

Lait : zéro jour

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QA16AA.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

Les principes actifs de ce médicament vétérinaire présentent des propriétés hépatoprotectrices, lipotropes et diurétiques.

La bétaïne est un facteur lipotrope, participant à la lutte contre la surcharge graisseuse et la stéatose hépatique du foie.

Le sorbitol est un glucide qui améliore l'absorption intestinale de certaines vitamines, notamment les vitamines B12 et B6 et de l'ion ferrique. C'est également un apport nutritif et un diurétique.

L'ornithine et la citrulline sont des acides aminés utilisés comme facteurs de détoxification de l'organisme par activation du cycle de l'uréogénèse.

L'arginine, autre acide aminé, fait partie du cycle de Krebs et facilite également le cycle de l'uréogénèse.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Non connues.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente :3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

5.3 Précautions particulières de conservation

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

VETOQUINOL S.A.

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/2976379 3/1983

Boîte de 1 flacon de 50 mL

Boîte de 1 flacon de 100 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

28/11/1983

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

19/09/2025

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).